

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements Date de Révision: 23/07/2020

Version: 1.2

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du Produit

Forme du Produit: Mélange

Nom du Produit: HyperClean Boost (AFCO 4308)

Code du Produit: AFCO 4308 **Utilisation Prévue du Produit**

Utilisation de la Substance/du Mélange: Additif oxydant à utiliser avant le lavage caustique dans le nettoyage CIP pour améliorer le nettoyage des pasteurisateurs et autres équipements de traitement chauffés. Pour un usage professionnel uniquement.

Nom, Adresse et Téléphone Partie Responsable

Entreprise:

Alex C. Fergusson, LLC. 800 Development Avenue Chambersburg, PA 17201 Tél: 800-345-1329

www.afcocare.com Téléphone D'Urgence

1-800-424-9300 (CHEMTREC) Numéro D'Urgence:

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (GHS-États-Unis)

Liq. Ox. 2 H272 Corr. Mét. 1 H290 Corr. Peau 1A H314 Dom. Yeux 1 H318 STOT EU 3 H335 Aiguë Acuatique 3 H402 Chronique Acuatique 3 H412

Éléments D'Étiquetage

GHS-États-Unis Étiquetage

Pictogramme d'Risque (GHS-É.U.)





Mot De Signal (GHS-États-Unis) : Danger!

Mentions: d'Risque (GHS-États-Unis) : H272 - Peut intensifier le feu; oxydant.

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

H335 - Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

H402 - Nocif pour la vie aquatique.

H412 - Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Conseils: d'Sécurité (GHS-États-Unis) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes.

- NE PAS FUMER.

P220 - Tenir/stocker à l'écart des vêtements, matériaux combustibles, et incompatibles. P221 - Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles

et incompatibles. P234 - Conservez uniquement dans le contenant d'origine.

P260 - Ne pas respirer les vapeurs, le brouillard, le vaporisateur.

P261 - Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou le vaporisateur.

P264 - Laver les mains, les avant-bras et autres zones exposées à fond après manipulation.

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 1/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants/des vêtement de protection, protecteur pour les yeux et visage.

P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 - SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Retirer/enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche.

P304+P340 - INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si facile à faire. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou Docteur/Médecin.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/Docteur/Médecin en cas de malaise.

P321 - Traitement spécifique (voir la section 4).

P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P370+P378 - EN CAS D'INCENDIE: Utiliser les médias appropriés pour l'extinction.

P390 - Absorber le déversement pour éviter tout dommage matériel.

P403+P233 - Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé.

P405 - Garder sous clef.

P406 - Stocker dans un récipient résistant à corrosion avec doublure intérieure résistante.

P501 - Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux,

régionaux, nationaux, territoriaux, provinciaux et internationaux.

Autres Risques

Autres Risques: L'exposition peut aggraver les personnes ayant des problèmes d'œil, de peau ou de respiration préexistants. **Toxicité Aigu Inconnu (GHS-États-Unis):** Pas de données disponibles.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances: Non disponoible.

Mélange

Nom des Ingrédients Risques	Identificateur du Produit	% (w/w)	Classification (GHS-États-Unis)
Eau	(CAS No) 7732-18-5	60-70	Non classé.
Peroxyde d'hydrogène	(CAS No) 7722-84-1	20-30	Ox. Liq. 1, H271
			Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Tox. Aigu 4 (Inhalation), H332
			Corr. Peau 1A, H314
			Dom. Yeux 1, H318
			STOT EU 3, H335
			Aiguë Aquatique 3, H402
			Aiguë Chronique 3, H412
1-Hydroxyethane-1,1-diphosphonic	(CAS No) 2809-21-4	1-5	Corr. Met. 1, H290
acid			Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Dom. Yeux 1, H318
Acide acétique	(CAS No) 64-19-7	1-5	Liq. Inflam. 3, H226
			Corr. Peau 1A, H314
			Dom. Yeux 1, H318
			Aiguë Aquatique 3, H402
1-octanesulfonate de sodium	(CAS No) 5324-84-5	1-5	Irrit. Peau 2, H315
			Dom. Yeux 1, H318
			STOT EU 3, H335
Acide nitrique	(CAS No) 7697-37-2	0.1-1	Ox. Liq. 3, H272
			Corr. Met. 1, H290
			Corr. Peau 1A, H314
			Dom. Yeux 1, H318
Acide octanoïque	(CAS No) 124-07-2	0.1-1	Corr. Peau 1B, H314
			Dom. Yeux 1, H318

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 2/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Texte intégral des phrases H: voir la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des Mesures de Premiers Soins

Général: Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (Montrer l'étiquette si possible).

Inhalation: Lorsque des symptômes apparaissent: aller à l'air libre et ventiler la zone suspectée. Obtenir des soins médicaux si les difficultés respiratoires persistent.

Contact Avec la Peau: Enlever les vêtements contaminés. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact Avec les Yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Obtenir attention de un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et Effets les Plus Importants à la Fois Aigus et Retardés

Général: Provoque des brûlures et des lésions oculaires graves. Provoque des lésions oculaires graves.

Inhalation: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact Avec la Peau: Provoque une irritation grave qui évoluera vers des brûlures chimiques.

Contact Avec les Yeux: Provoque des dommages permanents à la cornée, à l'iris ou à la conjonctive.

Ingestion: Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Les Symptômes Chroniques: Non disponible.

Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Si exposition prouvée ou suspectée, obtenir des conseils médicaux et l'attention. (Montrer l'étiquette si possible).

SECTION 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIESECTION 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens D'Extinction

Adapté Moyens D'Extinction: Pulvérisateur d'eau, brouillard, dioxyde de carbone, mousse, produit chimique sec.

Inadéquat Moyens D'Extinction: Ne pas utiliser un jet d'eau lourde. Utilisation des flux d'eau lourde peut propager le feu.

Risques Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Risque D'Incendie: Peut intensifier le feu; oxydant.

Risque D'Explosion: Le chaleur peut augmenter la pression, rompre les contenants fermés, propager le feu et augmenter le risque de brûlures et de blessures.

Réactivité: Comburant: augmente la vitesse de combustion des matières combustibles. Peut être corrosif pour les métaux. Peut réagir de manière exothermique avec de l'eau dégageant de la chaleur. L'ajout d'un acide à une base ou d'une base à un acide peut provoquer une réaction violente. Le contact avec les métaux peut dégager de l'hydrogène gazeux inflammable. Le peroxyde d'hydrogène est un oxydant puissant et se décompose en formant de l'oxygène même lorsqu'il est inhibé. Il formera des mélanges explosifs avec des matières combustibles, organiques et autres matières oxydables. D'autres réactions peuvent survenir en conséquence.

Conseils Pour les Pompiers

Mesures de Précaution Incendie: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Instructions Lutte Contre L'Incendie: Utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés.

Protection en Cas D'Incendie: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection y compris protection respiratoire.

Produits de Combustion Dangereux: Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes d'azot (NO_x). Oxydes de phosphore.

Autre Information: Ne pas laisser les écoulements de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

Référence à D'Autres Sections: Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Procédures D'Urgence.

Mesures Générales: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Garder éloigné des matériaux combustibles. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Pour les Non-Secouristes

Équipement Protecteur: Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI).

Procédures D'Urgence: Évacuer le personnel inutiles.

Pour le Personnel D'Urgence

Équipement Protecteur: Équipez équipe de nettoyage avec une protection adéquate.

Procédures D'Urgence: Ventiler la zone.

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 3/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Précautions pour L'Environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Pour Confinement: Contient avec des digues ou des absorbants pour empêcher migration et l'entrée dans les égouts ou cours d'eau. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles. Par mesure de précaution immédiate, isolez la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions.

Méthodes de Nettoyage: Nettoyez immédiatement et jetez les déchets en toute sécurité. Transférer le matériau déversé dans un conteneur approprié pour l'élimination. Contactez les autorités compétentes après un déversement. Absorber et/ou contenir le déversement avec un matériau inerte, puis placer dans un récipient approprié. Ne pas absorber dans des matières combustibles telles que: sciure de bois ou matière cellulosique. Absorber le déversement pour éviter tout dommage matériel. Neutraliser prudemment le liquide renversé avec du carbonate de sodium ou de la chaux.

Référence à D'Autres Sections: Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition et de protection personnelle.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à Prendre Pour une Manipulation Sans Danger

Risques Supplémentaires Lors du Traitement: Peut provoquer ou aggraver un incendie; oxydant. Peut être corrosif pour les métaux. **Mesures D'Hygiène:** Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité.

Conditions d'un Stockage Sûr, y Compris D'Éventuelles Incompatibilités

Mesures Techniques: Respecter les réglementations en vigueur. Des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique doivent être suivies.

Conditions de Stockage: Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Conserver dans un endroit sec et frais. Tenir/stocker à l'abri de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées et des matériaux incompatibles. Conserver dans le contenant d'origine ou dans un contenant résistant à la corrosion et/ou doublé.

Matériaux Incompatibles: Oxydants forts. Bases forts. Alcools.

<u>Fin Utilisation Spécifique(s)</u>: Additif oxydant à utiliser avant le lavage caustique dans le nettoyage CIP pour améliorer le nettoyage des pasteurisateurs et autres équipements de traitement chauffés. Pour un usage professionnel uniquement.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Paramètres de Contrôle</u> Pour les substances énumérées dans la section 3 qui ne sont pas énumérées ici, il n'y a pas de limites d'exposition établies du fabricant, du fournisseur, de l'importateur ou de l'organisme consultatif approprié, y compris: ACGIH (TLV), NIOSH (REL), OSHA (PEL), Canadian Provincial gouvernements, ou le gouvernement Mexicain.

Acide acétique (64-19-7)		
Mexique	OEL TWA (mg/m³)	25 mg/m³
Mexique	OEL TWA (ppm)	10 ppm
Mexique	OEL STEL (mg/m³)	37 mg/m³
Mexique	OEL STEL (ppm)	15 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	10 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	15 ppm
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	25 mg/m³
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	10 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	25 mg/m³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	10 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	37 mg/m³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	15 ppm
États-Unis IDLH	US IDLH (ppm)	50 ppm
Ontario	OEL STEL (ppm)	15 ppm
Ontario	OEL TWA (ppm)	10 ppm
Québec	VECD (mg/m³)	37 mg/m³
Québec	VECD (ppm)	15 ppm
Québec	VEMP (mg/m³)	25 mg/m³
Québec	VEMP (ppm)	10 ppm
Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)		
Mexique	OEL TWA (mg/m³)	1.5 mg/m³
Mexique	OEL TWA (ppm)	1 ppm

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 4/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Mexique	OEL STEL (mg/m³)	3 mg/m³
Mexique	OEL STEL (ppm)	2 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	1 ppm
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	1.4 mg/m³
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	1.4 mg/m³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	1 ppm
États-Unis IDLH	US IDLH (ppm)	75 ppm
Ontario	OEL TWA (ppm)	1 ppm
Québec	VEMP (mg/m³)	1.4 mg/m³
Québec	VEMP (ppm)	1 ppm
Acide nitrique (7697-37-2)		
Mexique	OEL TWA (mg/m³)	5 mg/m³
Mexique	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Mexique	OEL STEL (mg/m³)	10 mg/m³
Mexique	OEL STEL (ppm)	4 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	2 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	4 ppm
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	5 mg/m³
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	2 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	5 mg/m³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	2 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	10 mg/m³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	4 ppm
États-Unis IDLH	US IDLH (ppm)	25 ppm
Ontario	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Ontario	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Québec	VECD (mg/m³)	10 mg/m³
Québec	VECD (ppm)	4 ppm
Québec	VEMP (mg/m³)	5.2 mg/m ³
Québec	VEMP (ppm)	2 ppm

Contrôle de L'Exposition

Contrôles Techniques Appropriés: Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées. Des fontaines de lavage des yeux d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Si les opérations de l'utilisateur génèrent des fumées, des vapeurs, du gaz ou de la pulvérisation, utilisez des enceintes de procédés, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles d'ingénierie pour empêcher l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous de toute limite recommandée ou réglementaire.

Équipement De Protection Individuelle: Vêtements de protection. Lunettes de protection. Gants. Masque de protection.









Matériaux Pour Vêtements de Protection: Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques. Portez des vêtements ignifuges et ignifuges. Vêtements anti-corrosion.

Protection des Mains: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes chimiques, lunettes de sécurité, écran facial.

Protection de la Peau: Utiliser des vêtements de protection de la peau.

Protection Respiratoire: Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire

approuvée doit être portée.

Autre Information: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 5/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur Physiques de Base et Chimiques

État Physique : Liquide.

Apparence: Clair, sans couleur.Odeur: Le vinaigre.Seuil de L'Odeur: Non disponible.

pH : 2 à 3.5

Vitesse D'Évaporation (Acétate de Butyle = 1): Non disponible.Point de Fusion: Non disponible.Point de Congélation: Non disponible.Point D'Ébullition (faire bouillir): Non disponible.

Point Eclair : 93.3°C

La Température D'Auto-Inflammation: Non disponible.Température de Décomposition: Non disponible.Inflammabilité (solide, gaz): Non disponible.Limite Inférieure D'Inflammabilité: Non disponible.Limite Supérieure D'Inflammabilité: Non disponible.Pression De Vapeur: Non disponible.Densité Relative de Vapeur à 20°C: Non disponible.

Gravité Spécifique : 1.12

Solubilité: Complète dans l'eau.Coefficient de Partage: n-octanol/eau: Non disponible.Viscosité: Non disponible.

Données D'Explosion - Sensibilité Aux Chocs : Ne pas présenter de risque d'explosion en raison d'un impact mécanique. **Données D'Explosion - Sensibilité Aux Décharges** : Ne pas présenter de risque d'explosion en raison d'une décharge statique.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Comburant: augmente la vitesse de combustion des matières combustibles. Peut être corrosif pour les métaux. Peut réagir de manière exothermique avec de l'eau dégageant de la chaleur. L'ajout d'un acide à une base ou d'une base à un acide peut provoquer une réaction violente. Le contact avec les métaux peut dégager de l'hydrogène gazeux inflammable. Le peroxyde d'hydrogène est un oxydant puissant et se décompose en formant de l'oxygène même lorsqu'il est inhibé. Il formera des mélanges explosifs avec des matières combustibles, organiques et autres matières oxydables. D'autres réactions peuvent survenir en conséquence.

Stabilité Chimique: Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).

Possibilité Risque de Réactions: Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à Éviter: Températures extrêmement élevées, matières combustibles, matières incompatibles.

Matériaux Incompatibles: Oxydants forts. Bases fortes. Matières organiques.

Produits de Décomposition Risque: Décomposition thermique génère: Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes d'azot (NO_x). Oxydes de potassium. Vapeurs corrosives. Oxygène.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<u>Informations sur les Effets Toxicologiques – Produit</u>

Toxicité Aiguë: Non classé.

Données CL50 et DL50: Non disponible.

Corrosion/Irritation Cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau. (**pH:** 2 à 3.5) **Lésions Oculaires Graves/Irritation:** Provoque des lésions oculaires graves. (**pH:** 2 à 3.5)

Sensibilisation des Voies Respiratoires ou de la Peau: Non classé.

Mutagénicité des Cellules Germinales: Non classé.

Tératogénicité: Non disponible. **Cancérogénicité:** Non classé.

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Répétée): Non classé.

Toxicité Pour la Reproduction: Non classé.

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Unique): Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Danger D'Aspiration: Non classé.

Symptômes/Lésions Après Inhalation: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 6/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Symptômes/Lésions Après Contact Avec la Peau: Provoque une irritation sévère qui évoluera vers des brûlures chimiques. Symptômes/Lésions Après Contact Avec les Yeux: Provoque des lésions permanentes de la cornée, de l'iris ou de la conjonctive. Symptômes/Lésions Après Ingestion: Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Informations sur les Effets Toxicologiques - Ingrédient(s)

Données CL50 et DL50:

Dolliees CL30 et DL30.		
Acide acétique (64-19-7)		
LD50 Orale Rat	3310 mg/kg	
Acide 1-hydroxyéthane-1,1-diphosphonique (2809-21-4)		
LD50 Orale Rat	1,878 mg/kg	
LD50 Lapin Dermique	>7940 mg/kg	
Acide octanoïque (124-07-2)		
LD50 Lapin Dermique	>2,000mg/kg	
Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)		
LD50 Orale Rat	1193 mg/kg (Espèces: Sprague-Dawley; Temps d'exposition: 4 h)	
LD50 Rat Dermique	4060 mg/kg	
LD50 Lapin Dermique	>2,000mg/kg	
LC50 Inhalation Rat	(Temps d'exposition: 4 h)	
Groupe IARC	3	
Acide nitrique (7697-37-2)		
LC50 Inhalation Rat	67 ppm/4h	

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<u>Toxicité</u> Ecologie - Général: Toxique pour la vie aquatique.

79 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [Statique])		
65 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna [Statique])		
75 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Lepomis macrochirus [Statique])		
16.4 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas)		
18-32 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna [Statique])		
18-56 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Lepomis macrochirus [Statique])		
1-Hydroxyéthane-1,1-Acide diphosphonique (2809-21-4)		
868 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [Statique])		
527 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna)		
360 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Lepomis macrochirus [Statique])		
1000 mg/kg (Temps d'exposition: 14 D - Espèces: Eisenia foetida [Poids sec du sol])		
310 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oryzias latipes [Semi-Statique])		
110 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Brachydanio rerio [Semi-Statique])		

Persistance et Dégradable

HyperClean Boost (AFCO 4308)	
Persistance et Dégradable	Peut entraîner des effets néfastes à long terme dans l'environnement.

<u>Potentiel de Bioaccumulation</u>

HyperClean Boost (AFCO 4308)		
Potentiel de Bioaccumulation	Non-établi.	
Acide acétique (64-19-7)		
Log Pow	-0.31 (à 20°C)	
1-Hydroxyéthane-1,1-Acide diphos	phonique (2809-21-4)	
BCF Poisson 1	< 50	
Log Pow	3.49	

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 7/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Acide octanoïque (124-07-2)		
Log Pow	2.92	
Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)		
BCF Poisson 1	(Pas de bioaccumulation)	
Log Pow	3.49	
Acide nitrique (7697-37-2)		
Log Pow	-2.3 (à 25°C)	

Mobilité Dans le Sol: Non disponible. **Autres Effets Néfastes Autres Informations:** Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Recommandations pour l'Élimination des Déchets: Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

Informations Supplémentaires: Le conteneur peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions. Écologie - Déchets: Ce produit est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir hors des égouts et des cours d'eau.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Conformément à DOT

Nom d'Expédition : PEROXYDE D'HYDROGÈNE, SOLUTIONS AQUEUSES avec pas moins de 20% mais pas plus de 40%

de peroxyde d'hydrogène (stabilisé au besoin)

Classe de Risque Numéro d'Identification : UN2014 Codes d'Étiquetage : 5.1, 8 **Groupe d'Emballage** : 11 **ERG Numéro** : 140

14.2 Conformément à IMDG

: PEROXYDE D'HYDROGÈNE, SOLUTIONS AQUEUSES avec pas moins de 20% mais pas plus de 40% Nom d'Expédition

de peroxyde d'hydrogène (stabilisé au besoin)

Classe de Risque : 5.1 Numéro d'Identification : UN2014 Groupe d'Emballage : 11 Codes d'Étiquetage : 5.1,8 : F-H

EmS-No. (Feu) **EmS-No. (Déversement)** : S-Q

14.3 Conformément à IATA

Nom d'Expédition

de peroxyde d'hydrogène (stabilisé au besoin)

Groupe d'Emballage : 11

Numéro d'Identification : UN2014

Classe de Risque : 5 Codes d'Étiquetage : 5.1, 8 : 5C **ERG Code (IATA)**

14.4 Conformément à TDG

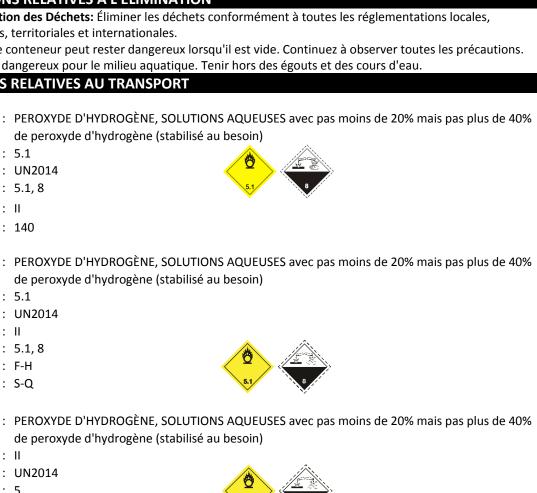
Nom d'Expédition : PEROXYDE D'HYDROGÈNE, SOLUTIONS AQUEUSES avec pas moins de 20% mais pas plus de 40%

de peroxyde d'hydrogène (stabilisé au besoin)

: 11 Groupe d'Emballage Classe de Risque : 5.1 Numéro d'Identification : UN2014 Codes d'Étiquetage : 5.1, 8

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements Fédéraux des États-Unis



23/07/2020 FR (Français États-Unis) 8/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

HyperClean Boost (AFCO 4308)		
Section SARA 311/312 Classes de Risques	Risque immédiat (Aigu) pour la santé.	
	Risque réactif.	
	Risque d'incendie.	
Acide acétique (64-19-7)		
Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
Section SARA 311/312 Classes de Risques	Risque immédiat (Aigu) pour la santé.	
	Risque d'incendie.	
Eau (7732-18-5)		
Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Ac	t) de l'inventaire.	
1-Hydroxyethane-1,1-diphosphonic acid (2809-21-4)		
Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
Section SARA 311/312 Classes de Risques	Risque immédiat (Aigu) pour la santé.	
Acide octanoïque (124-07-2)		
Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
1-Hydroxyéthane-1,1-Acide diphosphonique (2809-21-4)		
Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)		
Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
Répertorié au Section SARA 302 (Liste de produits chimiques	s spécifiques toxiques).	
Section SARA 302 Seuil de Planification Quantité (TPQ)	1000 (concentration >52%)	
1-octanesulfonate de sodium (5324-84-5)		
Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Ac	t) de l'inventaire.	
Acide nitrique (7697-37-2)		
Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
Répertorié au Section SARA 302-}.		
Répertorié à États-Unis au Section SARA 313 des		
Section SARA 302 Seuil de Planification Quantité (TPQ) 1000		
Section SARA 313 - Emission de Rapports 1.0%		

Réglementations D'États des États-Unis

Acide	nitrique	(7697-37-2)
Aciue	muue	(/03/-3/-4)

États-Unis - Californie - SCAQMD - Contaminants Atmosphériques Toxiques - Aiguë Non Cancéreuse.

États-Unis - Californie - SCAQMD - Contaminants Atmosphériques Toxiques - Chronique Non Cancéreuse.

États-Unis - Californie - Liste des Contaminants Atmosphériques Toxiques (AB 1807, AB 2728).

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - Liste des Substances Risques pour l'Environnement.

États-Unis - New Jersey - RTK (Droit de Savoir) Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - Liste Spéciale des Substances Risques pour la Santé.

États-Unis - New Jersey - TCPA - Substances Extrêmement Risques (EHS).

États-Unis - New York - Limites d'Exposition Professionnelle - Plafonds.

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Risques.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Risques de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

Acide acétique (64-19-7)

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - RTK (Droit de Savoir) Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - New York - Limites d'Exposition Professionnelle - TWAs.

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Risques.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Risques de l'Environnement.

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 9/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - RTK (Droit de Savoir) Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - New Jersey - Environnement Liste des Substances Risques.

États-Unis - New York - Limites d'Exposition Professionnelle - TWAs.

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Risques.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Risques de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

1-Hydroxyéthane-1,1-Acide diphosphonique (2809-21-4)

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

Acide octanoïque (124-07-2)

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

Règlement Canadien

Eau (7732-18-5)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Acide acétique (64-19-7)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

1-Hydroxyéthane-1,1-Acide diphosphonique (2809-21-4)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

1-Hydroxyéthane-1,1-Acide diphosphonique (2809-21-4)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Acide octanoïque (124-07-2)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Acide nitrique (7697-37-2)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

1-octanesulfonate de sodium (5324-84-5)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les Produits Contrôlés (CPR) et la FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS DATE DE PRÉPARATION OU DERNIERE REVISION

Date de Révision : 12/07/2020

Autres Informations : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la SDS de l'OSHA Norme de

Communication des Risques 29 CFR 1910.1200.

Complets des Phrases de Texte GHS:

Tox. Aigu 4 (Inhalation)	Toxicité Aiguë (Inhalation: poussière, brouillard) Catégorie 4.
Tox. Aigu 4 (Orale)	Toxicité Aiguë (Orale) Catégorie 4.
Aigu Aquatic 3	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Aigu Catégorie 3.
Chronique Acuatice 3	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Chronique Catégorie 3.
Dom. Yeux 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1.
Liq. Inflm. 3	Les liquides inflammables Catégorie 3.

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 10/11

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Corr. Mét. 1	Corrosif pour les métaux Catégorie 1.
Liq. Ox. 1	Liquides comburants Catégorie 1.
Liq. Ox. 2	Liquides comburants Catégorie 2.
Liq. Ox. 3	Liquides comburants Catégorie 3.
Corr. Peau 1A	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1A.
Corr. Peau 1B	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1B.
Irrit. Peau 2	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 2.
STOT EU 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.
H226	Vapeur et liquide inflammable.
H271	Peut provoquer un incendie ou explosion; oxydant fort.
H272	Peut intensifier le feu; oxydant.
H290	Peut-être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires.
H315	Provoque une irritation de la peau.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H402	Nocif pour la vie aquatique.
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

NFPA Risque Pour La Santé : 3 - Une exposition de courte pourrait causer des blessures

temporaires ou résiduelle grave même si une attention

médicale rapide a été donné.

NFPA Risque D'Incendie : 1 - Doit être préchauffé avant l'allumage peut se produire.

NFPA Réactivité : 0 - Normalement stable, même dans des conditions

d'exposition au feu, et ne sont pas réactifs avec de l'eau.

NFPA Danger Spécifique. : OX - Cela dénote un oxydant, un produit chimique qui peut

augmenter considérablement le taux de combustion/feu.

HMIS III Évaluation

Santé : 3 Risque Sérieux - Blessures majeures susceptibles moins que des mesures soient prises

rapidement et le traitement médical est donné.

Inflammabilité: 1 - Risque de Légère.Physique: 0 - Risque Minime.

Responsable Pour la Préparation de ce Document:

Alex C. Fergusson, LLC. 800 Development Avenue Chambersburg, PA 17201

T: 800-345-1329

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Amérique du Nord GHS SDS 2015 (États-Unis, Can., Mex.)

23/07/2020 FR (Français États-Unis) 11/11